

Compte rendu du conseil de classe établi par les parents d'élèves le : 02/12/2023 . 1er trimestre

Conseil présidé par : M. Graviere Professeur Principal : Mme Basset - Belleing		CLASSE : 216 Nb d'élèves : 27	
Élèves délégués		Parents délégués	
Mlle Tismas-Fatima MEZRAG M. Grégory THOLLON		FCPE : L.ARNAUD PEEP :	Mail : ludovic@culture-prev.fr Mail :
MOYENNE GÉNÉRALE :	MINI : 9.51	MAXI : 16.58	
Nb d'élèves dont la moyenne est < à 10 : 2		Nb d'élèves dont la moyenne est > ou = à 13 : 9	
Félicitations : 1 Compliments : 2		Encouragements : 4 Avertissements travail : 3 Avertissements conduite : 2	
Enseignants présents (matière) :			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mme Poimiro > Français ➤ M. Barnier > EPS ➤ Mme Basset-Bellingier > Histoire Géographie ➤ Mme Hure-Lecoeur > Espagnol ➤ Mme Roux > Anglais ➤ Mme Nabet > SVT ➤ Mme Grangeon > Physique chimie ➤ M. Combelles > Mathématiques ➤ M. Mourier > SES 			
Bilan général de la classe :			
<p>« Une classe sympa qui devrait se mettre au travail, pour que ses élèves soient acteurs de leur orientation. »</p>			
<p>Le principal point que les professeurs ont soulevé est le manque de travail personnel. Ils relèvent que le rythme demandé au lycée est plus intense que celui du collège. Visiblement, tous les élèves ne l'ont pas encore intégré. Il est nécessaire d'accentuer ce travail personnel, notamment pour le second semestre, et pour cela, des opportunités existent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les professeurs sont à disposition des élèves pour répondre à leurs questions, ➤ Des séances dites de tutorat sont organisées entre midi et 14 heures pour les élèves volontaires ➤ Un élève se propose d'aider ses camarades lors des temps de pause (voir intervention délégués de classe) <p>Le second point relevé par l'équipe pédagogique relève du comportement, et en particulier des petites moqueries. Si elles peuvent faire sourire à l'instant T, elles sont pour autant en mesure de blesser plus sérieusement celles et ceux qu'elles visent.</p>			
Intervention des professeurs :			
<p>Mme Poimiro > Français >> ; classe sympathique avec quelques améliorations à prévoir quant au travail personnel</p> <p>M. Barnier > EPS >> Bonne classe, des progrès, mais attitude entre élèves parfois légère (moqueries qui peuvent parfois avoir un impact sur certains. Les élèves manquent de maturité. Pas complètement satisfaisant.</p> <p>Mme Roux : Anglais >> résultat tes faibles manquent de travail, de mémorisation. Légère améliorations ces derniers temps (suite aux menaces de sanctions) / Mme Roux attend des efforts. Classe sympathique</p> <p>Mme Hure Lecoeur > Espagnol >> la seconde 16 est la moins bonne de ses classes de seconde. En fonction de l'horaire, l'attention des élèves baisse. Attention également au travail personnel</p> <p>Mme Nabet > SVT : classe agréable. Niveau relativement bon. Tous les TP ont été ramassés, induisant ainsi un travail personnel des élèves. Mise en garde sur le Trimestre 2 car le niveau va s'accentuer</p> <p>Mme Grangeon > Physique Chimie >> Classe agréable, bonne participation. Constate également un manque de travail personnel</p> <p>M. Combelles > Mathématiques >> classe sympathique, avec un manque de travail personnel cependant.</p>			
<p>Mme BASSET > professeure principale : de façon globale, la 2^e16 est une classe sympathique, dont les élèves manquent de maturité. Elle relève des moqueries qui peuvent blesser & un manque de travail perso. Le niveau global ne répond pas aux attentes du lycée. Pour l'instant, ce n'est pas grave mais ces manques seront gênant pour la suite. Face à cela, la mise en place d'un système de sanctions (heures de retenues de 16-18h les vendredis) a été établi. Ce système semble porter ses fruits.</p>			

Monsieur Graviere > Proviseur adjoint >> intervient sur l'orientation des élèves et rappelle que l'orientation se fera sur la base des bulletins. Il indique que des annotations relatives au comportement en classe (typiquement les bavardages) pénalisent lourdement les élèves et peuvent les empêcher d'intégrer les sections souhaitées.

Intervention des délégués élèves :

Les délégués rapportent qu'ils sont conscients des lacunes et des moqueries.

Tasmine-Fatima MEZRAG indique qu'un élève se propose d'aider ses camarades dans certaines matières, au cours de séances de travail entre pairs. Cette idée est validée par l'équipe pédagogique.

Tasmine propose demande s'il est possible d'alterner les séances de tutorat avec différentes matières. Mme Basset valide cette proposition. Les élèves pourront retravailler le sujet avec elle.

Bilan des questionnaires et intervention des parents

Les parents délégués sont Philippe Brun (excusé pour ce conseil de classe) et Ludovic Arnaud. Ils ont préparé l'intervention sur la base du questionnaire,

11 personnes ont répondu au questionnaire. Les statistiques ne peuvent ne pas être considérées comme représentatives des ressentis des parents. Les points abordés sont les suivants :

Ambiance de la classe :

Les répondants indiquent que la classe est agitée pour 54 % d'entre eux, que les relations entre élèves sont bonnes pour 82% d'entre eux et que les relations moyennes pour 64% et bonnes pour 27%.

Cela corrobore les éléments apportés par le corps professoral, hormis le sentiment de classe agitée.

Rythme de travail :

Le sentiment dominant pour 54% des répondants est que le rythme est trop rapide dans certaines matières.

Le travail personnel des élèves se situe entre 1 et 2 heures par jour pour 54% des répondants. Seul l'un d'entre eux indique passer plus de 2h quotidienne. Les autres sont en dessous de 1h voire de 30 minutes.

La question « votre enfant semble gérer correctement son travail » relève un score de 3/5 pour 36% et de 4/5 pour 36%

Quant au rythme des évaluations, 64% des élèves les trouvent trop rapide. Les annotations relatives à la fréquence des DS certaines semaines est également rapporté. Il est répondu que le rythme répond aux exigences pédagogiques, ainsi qu'aux standards du lycée.

Compréhension : pour 91% des parents, leur enfant rencontre parfois des difficultés dans la compréhension des cours.

Enfin, concernant **le restaurant scolaire**, il est indiqué qu'il s'agit d'un Délégation de Service Public (DSP) dont le donneur d'ordre est la région Auvergne Rhone Alpes. Le lycée n'est pas en mesure d'intervenir directement auprès du titulaire du marché.